



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le ministre

Paris, le

20 JUIN 2019

Madame la Présidente,

La mise en œuvre d'une politique déterminée pour répondre au changement climatique et à la réduction de la biodiversité constitue l'un des enjeux capitaux de notre époque. La jeunesse de France l'a du reste bien compris, qui s'est mobilisée depuis plusieurs mois pour exprimer ses attentes sur le sujet.

J'ai répondu à cette aspiration en demandant que soient organisés dans chaque lycée de notre pays des débats autour des enjeux climatiques et environnementaux : ces débats, animés par les Conseils de la vie lycéenne, ont ensuite été synthétisés dans les Conseils académiques de la vie lycéenne ; ils ont enfin été discutés, les 4 et 5 avril derniers, au sein du Conseil national de la vie lycéenne. De ces échanges riches et ouverts ont émergé huit axes d'accompagnement et d'actions, afin d'aider chaque élève de France, depuis l'école primaire, à se saisir des enjeux relatifs à l'environnement et à la biodiversité.

L'un de ces axes concerne spécifiquement les programmes de la scolarité obligatoire : il est en effet apparu qu'en ce domaine, nous pouvions approfondir ce qui a été accompli lors de la refonte des programmes d'enseignement au cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), au cycle de consolidation (cycle 3) et au cycle des approfondissements (cycle 4) ; je souhaite par ailleurs qu'une sensibilisation à ces questions soit amorcée dès le cycle 1, dans les classes de maternelle désormais inscrites dans l'instruction obligatoire.

Il nous faut proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur ces questions. Un effort manifeste, que je salue, a été accompli pour les futurs programmes du lycée : les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité sont présents tant dans le programme d'enseignement scientifique, qui sera commun à tous les élèves de la voie générale, que dans l'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre en classe de première, dans le thème « Enjeux contemporains de la planète » ; ils sont également abordés dans l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales pour la classe terminale ainsi, par exemple, que dans l'enseignement de droit et économie en série technologique STMG. Parallèlement, nous intégrerons les enjeux de développement durable et de transition écologique et énergétique dans le cahier des charges de la rénovation et de la création de tous les diplômes des voies technologiques et professionnelles.

Madame Souâd AYADA
Présidente
Conseil supérieur des programmes
110, rue de Grenelle
75007 PARIS SP 07

.../...

Mais il importe de sensibiliser les élèves en amont du lycée et de leur transmettre, selon une progressivité réfléchie, les éléments nécessaires à leur compréhension des enjeux qui se présenteront à eux dans leur future vie d'adulte. Aussi ai-je décidé de confier au Conseil supérieur des programmes une mission spécifique sur ce sujet : je souhaite qu'il identifie et renforce les éléments ayant trait au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité dans les programmes d'enseignement de l'école et du collège. Ces compléments devront autant que possible être intégrés dans toutes les disciplines et étoffés au fil de la scolarité. Ils viseront à assurer chez chaque élève une base scientifique progressivement consolidée qui lui permette de comprendre les enjeux du développement durable et, parvenu à l'âge adulte, d'agir en citoyen responsable. Il convient en effet que, peu à peu, il comprenne les différents aspects de l'évolution du climat : ses échelles temporelles, ses composantes, les interactions qui s'y jouent ; qu'il discerne la part de l'incidence humaine sur les phénomènes climatiques et sur la biodiversité ; qu'il découvre les principales solutions, scientifiques, technologiques et comportementales, pour relever ce défi qui s'impose à l'humanité. Il importe également que chaque élève comprenne quelles relations l'homme, au fil de son histoire, a nouées avec la nature et l'animal et comment ces relations ont pu évoluer.

Pour garantir la qualité scientifique de vos propositions, vous pourrez vous appuyer sur l'expertise disciplinaire de l'Inspection générale de l'éducation, des sports et de la recherche (IGESR) ; vous pourrez également solliciter les meilleurs experts sur ces questions qui exigent objectivité, rigueur et précision scientifiques.

Je vous demande donc de mener une analyse précise des programmes des cycles 2, 3 et 4 afin d'y proposer des contenus d'enseignement complémentaires sur les enjeux du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité

J'attends le retour de vos propositions au plus tard pour la fin du mois de novembre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Jean-Michel BLANQUER